

LE PRÉS DU PARADIS EST UN QUARTIER PÉRIURBAIN PROCHE DE NOMBREUSES COMMODITÉS ET SITUÉ AU CARREFOUR DES COMMUNES D'HAUTMONT, FERRIÈRE-LA-GRANDE ET MAUBEUGE.

LE PRÉS DU PARADIS EST CONSTITUÉ D'UNE GRANDE DIVERSITÉ DE LOGEMENTS. IL EST SINGULARISÉ PAR LA PRÉSENCE DU LAC DU PARADIS ET DE SA BASE DE LOISIRS QUI S'ADRESSENT AUTANT AUX LOUVROILIENS QU'AUX HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION.

LE PROJET URBAIN APPORTERA UN NOUVEAU JALON À LA DIVERSITÉ DES FORMES D'HABITER DU QUARTIER ET VEILLERA À RENFORCER L'IMBRICATION ENTRE VILLE ET NATURE, EN RENOUVELANT L'OFFRE DE LOGEMENTS ET EN RENFORÇANT LES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES DU « VIVRE ENSEMBLE » DU QUARTIER.

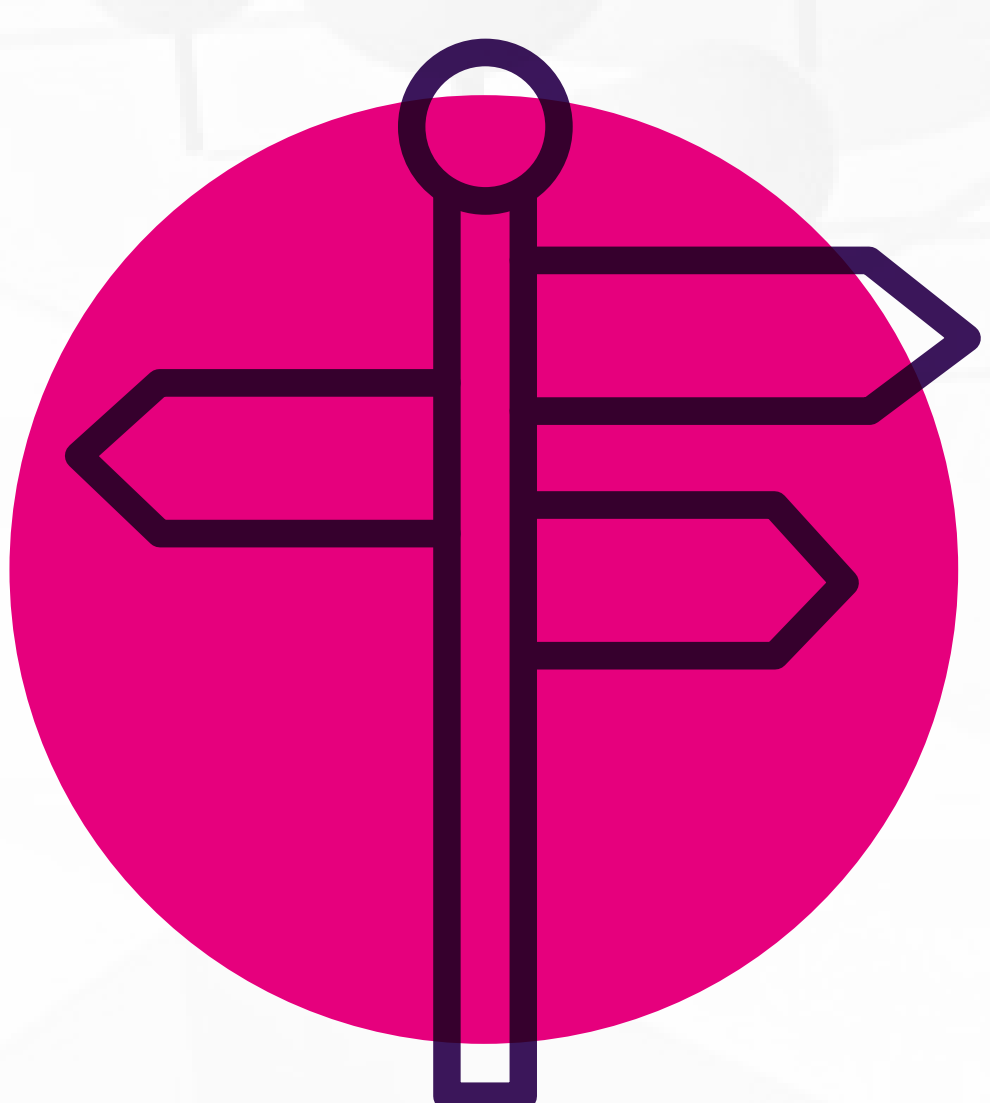
POUR CE FAIRE, NOUS PROPOSONS DE MOBILISER LES OBJECTIFS SUIVANTS :



1

TRAVAILLER L'INSERTION URBAINE DES « BLOCS DU LAC »

En matière d'habitat, il s'agira de favoriser la diversification de l'offre résidentielle et de venir s'intégrer et se raccrocher plus naturellement dans le contexte environnant de lotissements. L'ambition du projet urbain est en partie fondée sur la démolition de 4 immeubles pour faire place à des ensembles immobiliers de taille plus modeste avec des qualités domestiques proches du logement individuel, à l'image des constructions de la rue Apollo.



2

TRANSFORMER L'ENTRÉE DU QUARTIER ET SON RAPPORT AU LAC

La nouvelle physionomie du quartier proposera une imbrication de l'aire résidentielle dans le paysage du lac. Le parc paysager du lac sera agrandi et les entrées du quartier seront modifiées. Deux nouvelles entrées du quartier verront le jour. Elles seront situées rue du Paradis et rue de Landrecies. Elles proposeront aux habitants un cadre de vie plus apaisé et paysager.



3

COPRODUIRE LES ESPACES PUBLICS ET RENFORCER LE CARACTÈRE PAYSAGER DU QUARTIER

Les espaces publics et les équipements de proximité sont le ferment du « Vivre Ensemble ». Le projet NPNRU vise à renforcer la participation citoyenne en proposant une coproduction des nouveaux espaces publics du Lac du Paradis. Pistes de travail envisagées :

- Des entités paysagères qui qualifient le projet et renouvellent l'image du quartier.
- Une gestion des eaux pluviales maîtrisée.
- Un renforcement de la biodiversité dans le quartier et la favorisation de la participation citoyenne.

COMME POUR LES AUTRES QUARTIERS DU NPNRU, IL S'AGIRA D'UN POINT DE VUE GÉNÉRAL, D'OPÉRER UNE « MONTÉE EN GAMME DES ESPACES PUBLICS » POUR DONNER À VOIR ET À COMPRENDRE L'INSCRIPTION DANS LE TERRITOIRE ET L'ORGANISATION DU QUARTIER. LE PRINCIPAL ATOUT DU QUARTIER RÉSIDE DANS SA PROXIMITÉ AVEC L'ESPACE PAYSAGER ET DE LOISIRS DU LAC DU PARADIS AINSI QU'AVEC LA ZONE COMMERCIALE DE LOUVROIL.

POUR VALORISER CES ASPECTS NOUS PROPOSONS DE MOBILISER LES AXES DE PROJET SUIVANTS :



TRANSFORMER L'IMAGE DU QUARTIER

Le cadre de vie renouvelé doit donner à de nouvelles familles l'envie d'habiter le quartier des Prés du Paradis. Cette envie est notamment motivée par la qualité des espaces publics apaisés. L'enjeu autour du lac et son extension est de pouvoir en faire le support d'usages multigénérationnels et de nouvelles activités ludiques et sportives.



PERMETTRE DES CONNEXIONS ET DES CHEMINEMENTS À PLUS GRANDES ÉCHELLES

La réflexion sur les ensembles de logements collectifs sociaux aujourd'hui obsolètes offre la possibilité de questionner les voies de circulation au sein du quartier notamment pour les parcours vers les équipements existants (Groupe Scolaire Mespreuven/Eluard, Emeraude, Lac du Paradis...). Tout en facilitant l'accès aux transports en commun et les modes de déplacement actifs, le projet devra faciliter et clarifier les cheminements vers les différents points d'intérêt du quartier.



RENFORCER L'OFFRE ÉDUCATIVE DU QUARTIER

La pierre angulaire du projet est la démolition/reconstruction de l'École des Longs Prés. Le plan guide du programme a d'ailleurs évolué avec la volonté de la ville de Louvroil de travailler à un nouvel équipement.

CHIFFRES CLÉS

La démolition de 4 bâtiments : Galaxy, Meteor, Myster, Aldrin (124 logements locatifs sociaux)

46 logements sociaux (Caravelles) seront réhabilités pour une meilleure qualité thermique

La « résidentialisation » de 4 bâtiments (Armstrong, Ader, Icar et Caravelles)

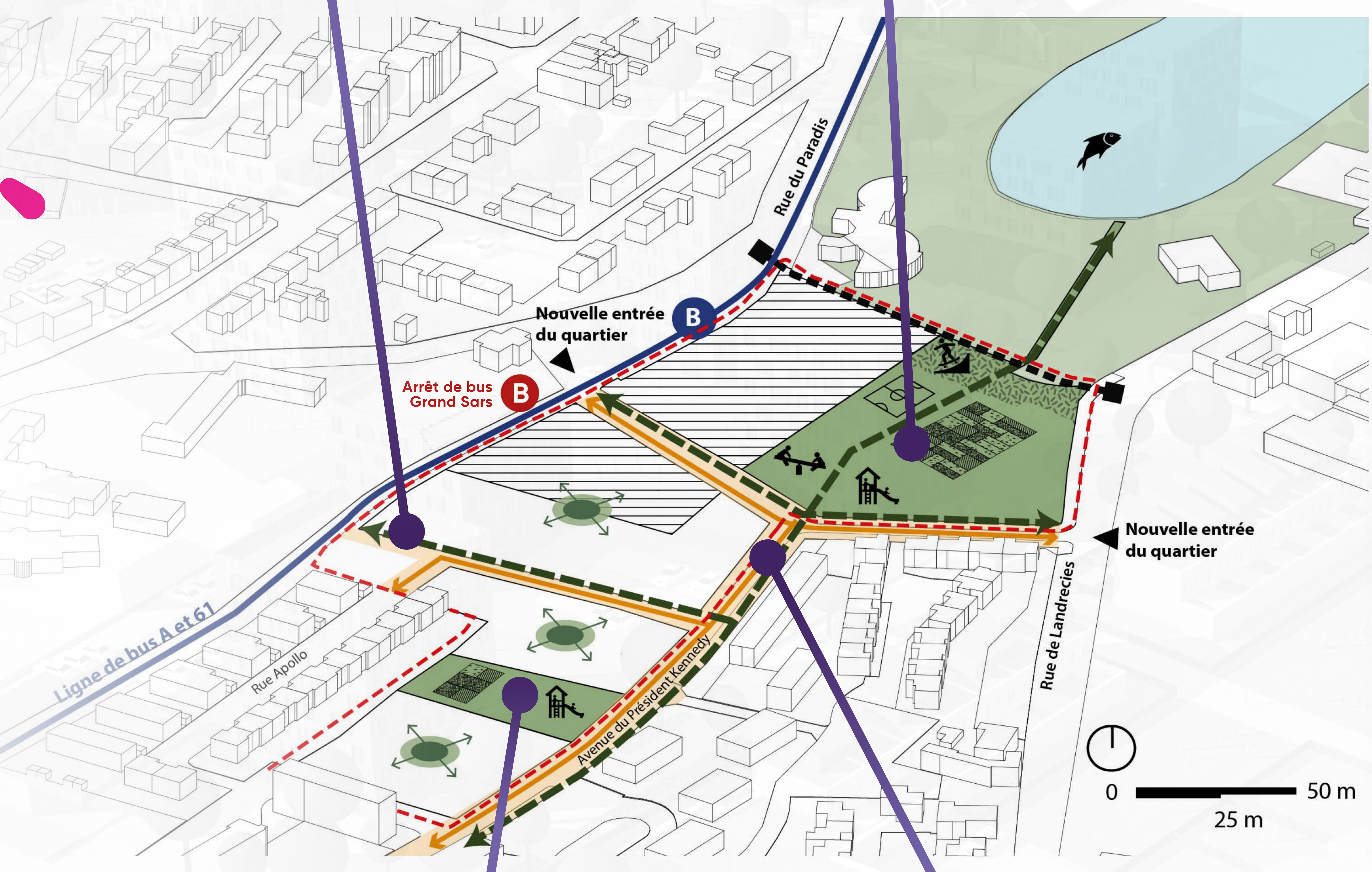
La construction de 25 logements locatifs sociaux

La diversification de l'habitat dans le quartier par la construction de 25 logements en accession à la propriété

LA NOUVELLE
RUE DE L'ÉCOLE



LE PARC PAYSAGER
DU LAC



LE SQUARE
DES LONG PRÈS



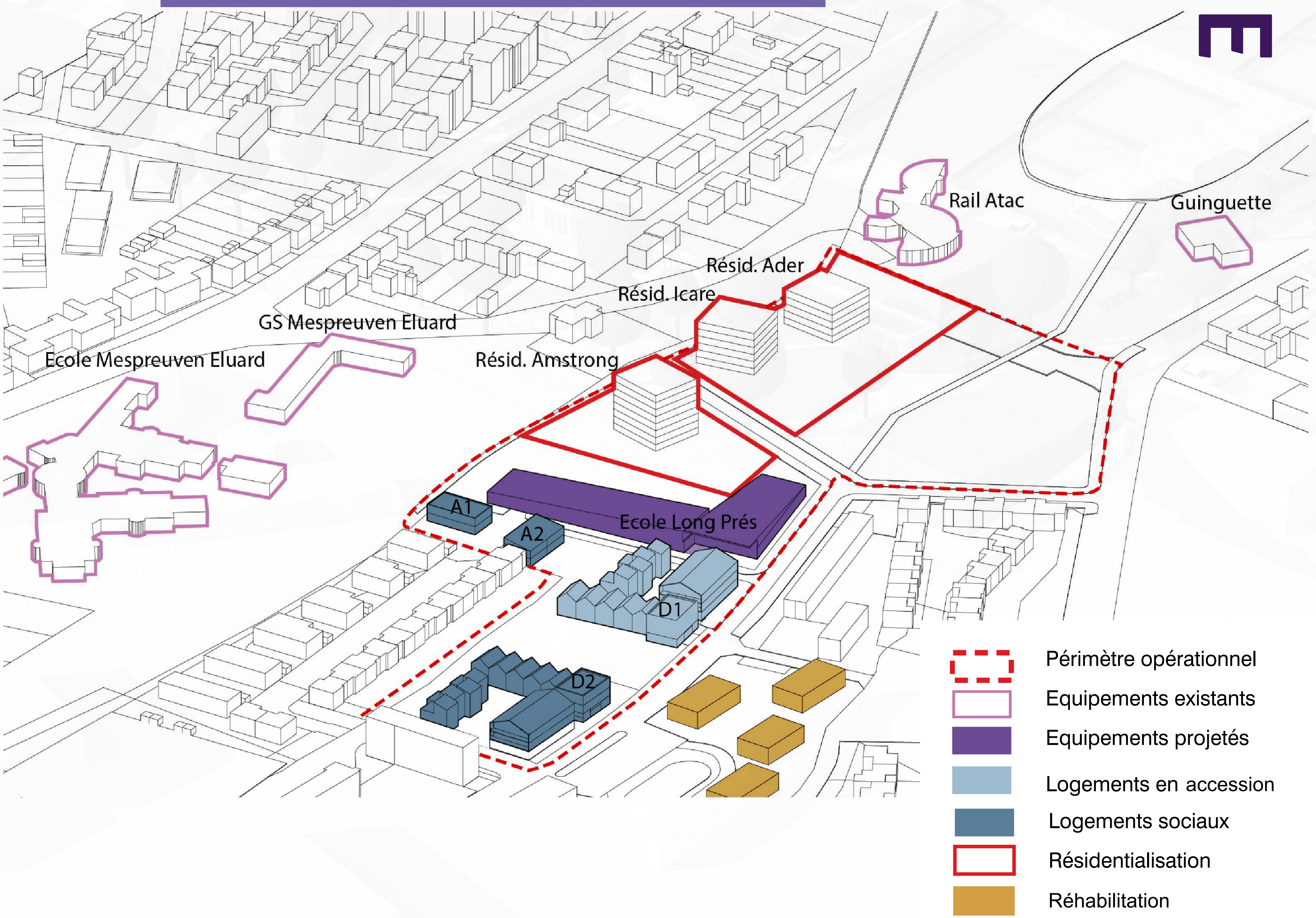
NOUVELLE RUE
DU QUARTIER
REQUALIFIÉE

- | | | | | | |
|--|---------------------------------------|--|-----------------------|--|-------------------------------|
| | Périmètre NPNRU | | Arrêt de bus | | Parc et plan d'eau du Paradis |
| | Nouveau chemin piéton | | Espaces verts publics | | Terrain de sport |
| | Création ou requalification de voirie | | Îlot à bâtir | | Espaces de jeux |
| | Suppression de voirie | | Îlot à résider | | Jardins familiaux |
| | Lignes de bus A + 61 | | Coeur d'îlot paysager | | |

DÉMOLITIONS



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS



PERSPECTIVES DU QUARTIER

PRE'S DU PARADIS

